

Adresse du tribunal judiciaire du district de Prades qui s'indigne de la nouvelle trame contre la souveraineté du peuple, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du tribunal judiciaire du district de Prades qui s'indigne de la nouvelle trame contre la souveraineté du peuple, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 670;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29968_t1_0670_0000_3

Fichier pdf généré le 01/02/2023

ont été et seront toujours aussi prêts à vous soutenir dans vos pénibles et glorieux travaux, que nos cœurs ont été et seront toujours soumis à vos lois.

Tels sont les sentiments des sans-culottes composant le Comité de surveillance de la commune de Saint-Flour. »

TOURETTE, SARDINE, LAFFONT, HÉMARD, SAPIN, BERTRAND, C. LAHOUSSIÈRE, BATIFOULX, FERCHAMPÉLAUX, ROBERT, FRÈGE, BERTRAND [et 3 signatures illisibles]

b

[Le C. révol. de Mont-Libre, à la Conv.; 16 germ. II] (1).

« Citoyens représentants,

Dans toutes les occasions, vous avez prononcé avec dignité et fermeté la suprême volonté du peuple, la reconnaissance qu'il vous a témoigné, vous est un sûr garant de sa satisfaction; continuez vos pénibles, mais glorieux travaux et vous aurez bien mérité du genre humain.

Vous avez déjoué les complots perfides de Ronsin, Hébert et complices qui voulaient une seconde fois nous enchaîner; grâce vous soient rendues, et à toi, Comité de salut public qui sait éventer les projets les mieux combinés; déjà le sol de la République est délivré de leur présence et nous envions les avantages qu'ont eu les Parisiens, de mêler à ce supplice qu'ils ont bien mérité, les cris de vive la République.

Nous sommes sur les montagnes des Pyrénées; après avoir exterminé les ennemis de l'extérieur, nous saurons punir ceux de l'intérieur. Périissent tous les gouvernements ennemis de la nature et assassins de l'humanité. »

LACOSTE (présid.). AUGUSTI, BLANC, AYO MFLIS, PARISSET, QUEYE.

c

[Le trib. judiciaire du distr. de Prades, à la Conv.; 11 germ. II] (2).

« Législateurs,

Des conspirateurs ourdissaient dans le sein même de la République, une nouvelle trame contre la souveraineté et la liberté du peuple; notre indignation a été égale au sentiment profond qui nous anime pour la patrie; votre sagesse en prévenant les traîtres, a déjoué leurs perfides manœuvres, vous n'avez fait qu'entrevoir ce complot, et les conjurés ont été foudroyés.

Citoyens, la patrie reconnaissante vous a préparé des couronnes, mais son salut exige que vous n'abandonniez pas le vaisseau de la République battu par la tempête des factions; défendez-le surtout des ondes mugissantes de la tyrannie qui voudraient l'engloutir; soyez fermes à votre poste jusqu'au moment heureux, où vous recevrez le tribut, seul digne de l'ambition des hommes probes, vertueux et justes, la reconnaissance méritée de tout le peuple, des frères que vous aurez rendu heureux et libres.

Vive la Montagne, périissent les tyrans, les traîtres, et tous les ennemis de l'humanité, et assassins de la nature. »

VILAR, L. TIXEDOR, VILEUS, CIRCAN cadet, SALETA.

d

[L'agent nat. de la comm. de Sens, à la Conv.; 19 germ. II] (1).

Citoyens représentants,

Plus la République s'affermirait, et plus on reconnaît les vrais républicains. C'est par vous, Citoyens, c'est par vos immenses travaux qu'enfin la patrie va recevoir un gouvernement stable. C'est une vérité à laquelle l'enthousiasme qui m'anime veut que je rende hommage, et mon cœur ne serait pas satisfait si son expression particulière ne vous était transmise. Travaillez, Citoyens, l'opinion publique et la justice sont pour vous. Le peuple est votre colonne de force, les bras des républicains sont autant de redoute contre nos ennemis communs.

Dans la commune que j'habite, je le dis avec vérité, autant les citoyens ont en horreur les conspirations et les conspirateurs, autant ils apprennent avec plaisir leur supplice.

Oui! que le conspirateur périsse, que le modéré soit esclave, et que le patriote soit libre. »

LUISILLY.

e

[L'agent nat. du distr. de Beauvais, à la Conv.; 15 germ. II] (2).

« La conjuration ourdie contre la souveraineté du peuple français avait pu flatter l'orgueil et l'ambition de quelques scélérats que votre active surveillance a su déjouer et qui ont subi la punition réservée à leurs crimes. Ils avaient voulu sans doute entraîner dans leur chute les ardents patriotes, et de bons citoyens s'étaient laissés tromper par l'astuce de leurs partisans; et on avait lieu de croire que les ramifications de leur projet s'étendaient dans plusieurs parties de la République. La punition de ces infâmes scélérats satisfaisait les républicains, mais l'aristocratie agonisante semblait en montrer une joie immodérée, espérant encore par quelques suggestions, de jeter la méfiance et la division parmi les républicains. Les bons citoyens de Beauvais s'aperçurent bientôt du piège qui était tendu pour perdre la République, en jettant les serpents de la discorde qu'ils ont bientôt foulé aux pieds. Le représentant du peuple Dumont est venu dans notre sein; ses discours éloquents ont fait une vive impression sur tout le peuple. Il nous a retracé les grands principes du républicanisme, les droits et les devoirs de l'homme libre, les principes de la vertu, de la justice, de la raison, et de la fraternité qui doivent régner parmi tous les vrais enfants de la nature.

(1) C 298, pl. 1044, p. 14.

(2) C 298, pl. 1044, p. 3. Bⁿ, 28 germ.; M.U., XXXVIII, 457; Mon., XX, 248; Débats, n° 580, p. 22.

(1) C 298, pl. 1044, p. 8.

(2) C 298, pl. 1044, p. 9.